

Escalade autorisée toute l'année, sauf secteur « Angélus » interdit du 15 février au 15 juin (panneaux au pied des voies)

Situation : Prolongement sud de la falaise de Bouilland, ce secteur surplombe le hameau de La Forge

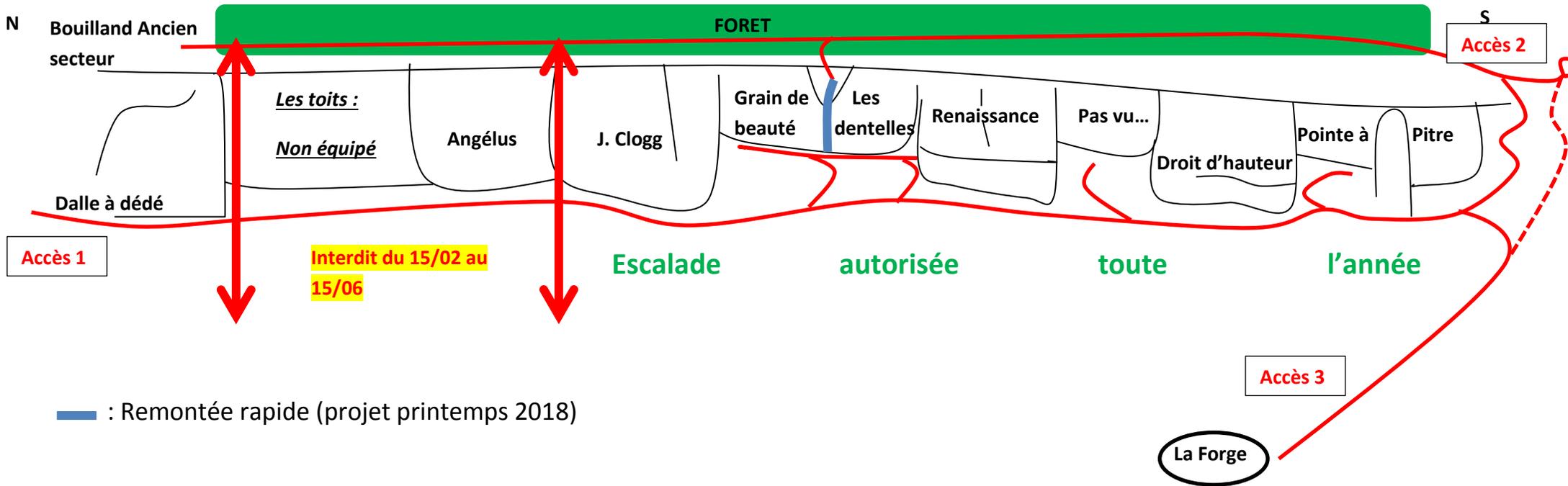
Accès : 3 possibilités : - 1 : Longer le pied des voies de la falaise de Bouilland et atteindre les premières voies du Châtelet par l'extrémité nord du secteur : 13 min depuis le parking jusqu'au secteur « Angélus ».

- 2 : Du plateau, suivre le sentier qui part dans la forêt en direction de la Combe à la Vieille. Lorsque l'on sort de cette forêt, descendre par un sentier raide (peu évident à trouver) à l'extrémité sud du secteur : Pratique pour grimper dans les secteurs « Pointe à pitre » et « droit d'hauteur ».

- 3 : De la Forge, remonter le sentier en diagonal qui atteint le plateau. Avant celui-ci (après avoir marché pendant environ 8 min et enjambé un gros tronc d'arbre), suivre une sente oblique sur la gauche qui rejoint le pied de la falaise à l'extrémité sud du Châtelet (on rejoint l'arrivée du sentier précédent) : pratique car retour très rapide en descente ... !

Plan d'accès et des secteurs :





Un retour rapide, à gauche du secteur « dentelles » sera équipé au printemps 2018 de cordes fixes, permettant de remonter rapidement sur le plateau et de rejoindre le parking.